

# BROCANTE VIDE-GRENIER

**PAS D'EMPLACEMENT  
AVEC VOITURE !**

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE  
À L'ORDRE DU  
**SOU DES ÉCOLES**  
1011 RUE DES ALLOBROGES  
74140 SAINT-CERGUES

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :  
**14 MAI 2023 DERNIER DÉLAI !**  
DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.  
VOUS SEREZ CONTACTÉ EN CAS DE REFUS.

**ATTENTION:**  
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ !!  
(RÈGLEMENT + PIÈCE IDENTITÉ + ATTESTATION)

CE BULLETIN EST TÉLÉCHARGEABLE  
SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE  
SAINT-CERGUES  
[WWW.SAINT-CERGUES.FR](http://WWW.SAINT-CERGUES.FR)



TARIF DES EMPLACEMENTS:  
**8 € LES 2 MÈTRES LINÉAIRES**  
(PROFONDEUR 2 MÈTRES)



**RENSEIGNEMENTS:**  
SOU DES ÉCOLES  
1011 RUE DES ALLOBROGES  
74140 SAINT-CERGUES

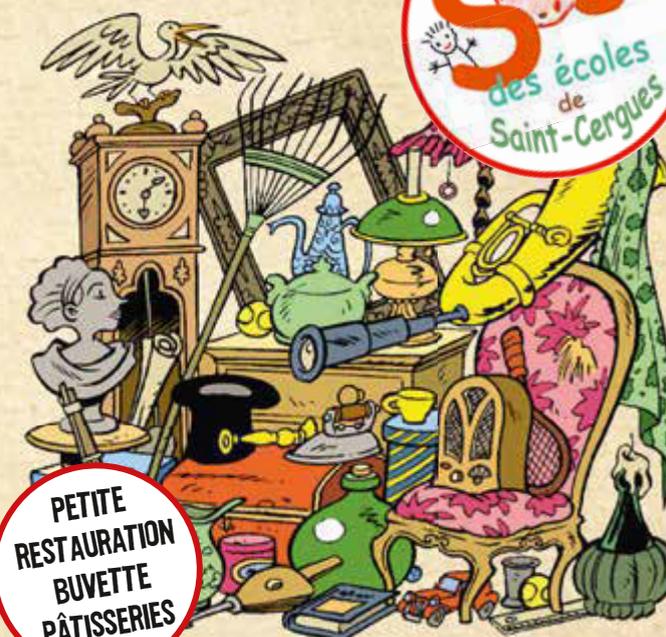
[SOUSAINTCERGUES@GMAIL.COM](mailto:SOUSAINTCERGUES@GMAIL.COM)  
TÉL. 07.83.16.56.69

**SAINT-CERGUES**  
**DIM 28 MAI 2023**

# BROCANTE VIDE-GRENIER

## RUE DES ALLOBROGES

ORGANISÉ PAR LE SOU DES ÉCOLES  
AU PROFIT DES ÉCOLIERS DU VILLAGE



PETITE  
RESTAURATION  
BUVETTE  
PÂTISSERIES

**DE 6H À 17H**

À PARTIR DE 8H30 POUR LES VISITEURS

LA TOTALITÉ DU BÉNÉFICE ENGENDRÉ  
PAR CETTE MANIFESTATION SERA REVERSÉE  
AU PROFIT DES ÉCOLIERS DE SAINT-CERGUES,  
POUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SCOLAIRES.

## RÈGLEMENT :

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,  
LE SOU DES ÉCOLES DE SAINT-CERGUES  
ORGANISE CETTE ANNÉE SA BROCANTE/VIDE-GRENIER

**LE DIMANCHE 28 MAI 2023,**  
RUE DES ALLOBROGES À SAINT-CERGUES.

**DÉBALLAGE :** DE 6H À 8H30  
PLACES RÉSERVÉES JUSQU'À 8H30

REMISE DU/DES N° D'EMPLACEMENT(S) À VOTRE ARRIVÉE,  
DEMANDER AUX PLACIERS.

### ADHÉSION DES EXPOSANTS

(PARTICULIERS, ASSOCIATIONS OU PROFESSIONNELS)

SOUMISE AUX CONDITIONS SUIVANTES :

– AVOIR PAYÉ LA TOTALITÉ DES FRAIS D'EMPLACEMENT.  
(VOIR BULLETIN D'INSCRIPTION)

– **PARTICULIERS OU ASSOCIATIONS (EN PLUS) :**  
PHOTOCOPIE D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.

– **PROFESSIONNELS (EN PLUS) :**  
PHOTOCOPIE DU REGISTRE DU COMMERCE, DE LA PATENTE,  
DU CARNET OU RÉCÉPISSÉ.

– ATTESTATION SUR L'HONNEUR DÛMENT REMPLIE.

– TEMPÊTE, MAUVAIS TEMPS, PLUIE DURANT LA MANIFESTATION AINSI  
QUE L'ABSENCE DE L'EXPOSANT POUR TOUTES RAISONS, NE PEUVENT  
DONNER DROIT À UN REMBOURSEMENT DE L'EMPLACEMENT PAYÉ.

**MERCI DE DÉBARRASSER  
LA TOTALITÉ DE VOS OBJETS ET  
EMBALLAGES AVANT VOTRE DÉPART !!**

LES EXPOSANTS DÉCLARENT RENONCER À TOUT RECOURS CONTRE LE SOU  
DES ÉCOLES DE SAINT-CERGUES, ET CELA POUR QUELQUE(S) MOTIF(S)  
QUE CE SOIT, AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MANIFESTATION.

LE RETOUR DU BULLETIN D'INSCRIPTION DÛMENT REMPLI ENTRAÎNE  
L'ADHÉSION AUX CONDITIONS DU PRÉSENT RÈGLEMENT.

TOUTE INFRACTION À CELUI-CI POURRA ENTRAÎNER LE RENVOI IMMÉDIAT  
DE L'EXPOSANT SANS AUCUN RECOURS POSSIBLE.

**POUR LES PROFESSIONNELS,** LES PRIX DES OBJETS PRÉSENTÉS SERONT  
PORTÉS À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC, CONFORMÉMENT À LA  
LÉGISLATION EN VIGUEUR.

UNE PUBLICITÉ RÉGIONALE ET NATIONALE SERA ASSURÉE PAR INTERNET,  
PRESSE, RADIO, DISTRIBUTION DE PROSPECTUS, AFFICHES ET BALISAGE,  
AFIN DE FAIRE DE CETTE JOURNÉE UNE RÉUSSITE.

**L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION EST LE  
SEUL AUTORISÉ À PROPOSER : PETITE RESTAURATION  
CHAUDE, CRÊPES, PÂTISSERIES, BUVETTE, ETC...**

**NOUS VOUS SOUHAITONS D'ORES ET DÉJÀ UNE TRÈS BELLE JOURNÉE ET  
ESPÉRONS QUE VOUS RÉALISEREZ DE BONNES VENTES.**

DANS L'ATTENTE, RECEVEZ, MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,  
NOS CORDIALES SALUTATIONS.

LE PRÉSIDENT.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

JE SOUSSIGNÉ(E) .....

N° ..... RUE .....

CP ..... VILLE .....

TÉL : .....

EMAIL : .....

PIÈCE IDENTITÉ / REGISTRE DU COMMERCE

N° .....

**(JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UNE PHOTOCOPIE)**

DÉSIRE M'INSCRIRE À LA BROCANTE DE SAINT-CERGUES.

NOMBRE D'EMPLACEMENT(S) SOUHAITÉ(S):

1 MODULE = 2 MÈTRE LINÉAIRES (2 MÈTRES DE PROFONDEUR) = 8€

\_\_\_\_\_ X 8 € = \_\_\_\_\_ €

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR SELON L'ARRÊTÉ  
DU 9 JANVIER 2009 CONCERNANT LES  
PARTICIPANTS NON-PROFESSIONNELS :**

**«JE M'ENGAGE À PARTICIPER AU MAXIMUM  
À 2 MANIFESTATIONS DE MÊME NATURE  
AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE»**

A ..... LE ..... / ..... / .....

SIGNATURE:

\_\_\_\_\_